

CONTRAT VIANDES 2020

www.novelamap.org
contact@novelamap.org

CONTRAT D'ENGAGEMENT ENTRE

GAEC BIBOLLET

Hameau de Peignat s.bibollet@orange.fr
74150 MARCELLAZ EN ALBANAIS 06.70.74.17.07.

ET L'ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION NOVELAMAP

NOM Prénom.....
Tel
E-mail@.....

La durée

Fréquence de distribution : toutes les **2 semaines** soit 15 distributions

Ce contrat est valide pour l'année 2020.

Les paniers

5 € 10 € 20 € 30 € 40 €

Les conditions de paiement

Montant à régler : € en 1, 2 ou 4 chèques

- remplis à la signature du contrat à l'ordre du producteur,
- datés du jour de la signature du présent contrat
- et remis à l'association qui les transmettra au producteur en janvier, mars, juillet et septembre.

"IMPORTANT !

- *Tout panier non récupéré avant 19h30 sera considéré comme perdu et ne sera pas remplacé*
- *Vous devez participer à 3 distributions mini. comme bénévole (18h-19h45, inscription sur calendrier)*
- *Vous vous engagez dans un lien solidaire avec le producteur (acceptation des aléas de production, participation à un coup de main exceptionnel,...)"*

Réalisé en exemplaires à le

En cochant cette case, je m'engage à lire et respecter les **engagements du consommateur** stipulés dans le règlement intérieur de l'association) (cf. annexe)

Signature du consommateur :

En cochant cette case, je m'engage à lire et respecter les **engagements du producteur** stipulés dans le règlement intérieur de l'association) (cf. annexe)

Signature du producteur :